

**BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLIX

68^e ANNÉE

1 9 7 7

Date à retenir :

Dimanche 16 octobre 1977

Assemblée générale à 10 h 30

Banquet à 12 h 45

au restaurant « La Flambée », route de Pombonne
BERGERAC - Tél. (53) 57.52.33

sous la présidence de notre camarade André BILLAT



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart vert **en entier**
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général :

Raymond LAVIGNE, 60, Boulevard Chanzy, Bergerac

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac

} C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

R. LAVIGNE

60. BOULEVARD CHANZY
24100 BERGERAC

BERGERAC, le 25 septembre 1977

Mon cher camarade,

Voilà déjà revenue l'époque de notre fête annuelle et pourtant une année s'est écoulée avec son contingent de joies et de deuils.

L'Amicale a été durement éprouvée. Des camarades comme le Docteur Verprat, Matignon, Gravier et d'autres nous ont quittés laissant une place béante. Il sera temps de provoquer l'adhésion de nouveaux membres.

Notre Amicale a évolué pendant ces douze mois. Une modification des statuts a été faite pour permettre à l'Amicale Henri IV de devenir l'Amicale des Ancien Elèves des collèges Henri IV et Maine de Biran. TOUT CECI PARCE qu'il a été impossible d'empêcher Henri IV de devenir un C.E.S. et de ne plus pouvoir enseigner une seconde, une première et une terminale sanctionnée par ce que nous appelions le Baccalauréat. Aussi à part cet incident, tout continue dans la tradition.

Réunion au collège le dimanche 16 octobre pour l'assemblée générale.

Gerbe au monument aux morts à midi.

Déjeuner en commun à la Flambée pour 50 francs, présidé par notre camarade Billat, retraité de la Marine Nationale au grade d'Ingénieur en Chef, actuellement cadre supérieur de l'aéro-spatale et à ce titre responsable de l'infra-structure de la région aquitaine.

J'espère que vous viendrez nombreux pour soutenir votre comité et que vous voudrez bien vous faire inscrire avant le 10 octobre, cela nous rendra service.

Dans l'espoir de vous rencontrer, je vous assure de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

XLIX^e BULLETIN

1977

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC

MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET LUC LALANDE
M. LE MAIRE MICHEL MANET, MESDAMES LES DIRECTRICES MARIE-THÉRÈSE ELIZONDO ET S. THÉRON.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, R. LAVIGNE ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPÉRIER, MAXIME LACOMBE, MICHEL MANET, DOCTEUR MICHEL ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.



SOMMAIRE

- 4 Situation financière
- 5 In memoriam
Jean Gravier (1918-1977)
- 6 Notre Filiale Parisienne
- 7 Assemblée Générale
du 17 octobre 1976
- 10 Discours du XLIX^e banquet
- 18 Discours de M. André Delpérier
prononcé au banquet de 1975
- 20 Action de notre Conseil d'Administration
- 21 Le Collège il y a 60 ans
- 23 Nécrologie

SITUATION FINANCIÈRE

RECETTES		DÉPENSES	
Disponible au 5/8/76	4.681,39	Disponible au 5/8/77	1.278,18
149 cotisations à 5,00 F	745,00	Taxe C.C.P.	5,00
160 Bulletins à 15,00 F	2.400,00	Impôts immeuble	964,00
3 cotisations perpétuelles à 100,00 F	300,00	Entretien Caveau	150,00
Dons	462,00	Gerbe et couronnes tombes	650,00
Intérêts coupons C.C.F.	1.202,40	Assurances	427,80
Intérêts Caisse d'Epargne	85,80	Papeterie — Bulletins — Bleuet — Flamme	3.923,50
Loyers septembre 1976 à juillet 1977	8.350,00	Entretien Immeuble	3.760,88
Banquets (73)	3.285,00	Droits garde titres	42,23
TOTAL	21.511,59	Banquets (78)	3.510,00
		Dons	1.800,00
		Souscriptions (5 × 1.000,00)	5.000,00
		TOTAL	21.511,59

EN CAISSE AOUT 1977

C.C.F.	196,08
Caisse d'Epargne	947,51
C.C.P.	134,59
TOTAL	1.278,18

Valeurs mobilières	13.112,29
Immeuble	60.000,00



IN MEMORIAM

Jean GRAVIER

(1918-1977)

Le long cortège qui, le jeudi 5 novembre 1976, escortait la dépouille funèbre de Jean Gravier dans un silence recueilli, montre à quel point notre secrétaire de l'Amicale était aimé de tous.

Jean Gravier, je le revois jeune adolescent quand son regard intelligent et franc rencontra le mien ; il avait déjà ces qualités qui firent son charme : travailleur mais plein de gaieté et d'humour, bon camarade toujours prêt à obliger ses condisciples, à la fois respectueux et confiant à l'égard de ses maîtres comme de ses aînés, d'une rectitude de comportement à toute épreuve.

Je le vis en 1938, jeune instituteur débutant, cherchant des conseils dans son désir de bien faire, plaisant immédiatement aux enfants et aux parents même dans des postes de passage.

Il fut en 1940 des Cadets de Saumur qui livrèrent sur la Loire un dernier combat pour l'honneur.

Il fut nommé après l'armistice dans le Sarladais où il épousa dès 1940 une compagne selon son cœur et qui le complétait admirablement. Elle participa à son action dans la résistance ; chef militaire du groupe Victor, on trouve ensuite Jean Gravier sous-lieutenant dans le bataillon Joseph du 26^e R. I. avec lequel il prit part à la libération de Royan. Ses chefs appréciaient son courage, son allant, sa bonne humeur communicative et souhaitaient le garder dans les cadres de la nouvelle armée. Il préféra réintégrer l'enseignement où le poussait une véritable vocation. Du moins il conserva le contact avec l'armée, d'abord lieutenant puis capitaine de réserve il accepta les fonctions de secrétaire de l'Amicale des Officiers de réserve du Bergeracois. Il retrouvait toujours avec joie ses anciens compagnons de combat et ceux du Sarladais tinrent à lui faire une garde d'honneur lorsqu'il put être enseveli dans le caveau familial à côté de son vieux père qu'il avait entouré constamment d'affection et de soins.

Après l'armistice il va exercer dans le Bergeracois comme directeur à Beaumont et à Saint-Germain-et-Mons avant d'être nommé à Bergerac ; partout la valeur de son enseignement, son amabilité rayonnante, son dévouement inconditionnel lui gagnèrent de nombreuses sympathies. Il passa brillamment l'examen de conseiller pédagogique, et exerça cette fonction jusqu'à sa retraite pour le plus grand profit des débutants qu'il savait guider avec tact sans jamais les décourager ni les blesser.

Je le voyais souvent dans sa claire maison entourée de fleurs donnant sur la Dordogne, je l'estimais profondément et notre amitié n'avait fait que croître avec les ans. C'est pour ne pas me contrarier qu'il se chargea de la difficile succession de cet animateur qu'avait été Robert Coq. Mais il ne tarda pas à se passionner pour cette nouvelle tâche ; tous les camarades de sa génération ainsi que les plus jeunes furent unanimement enchantés d'un choix aussi heureux. Il sut rendre moins pénible une mutation que nous redoutions tous, et, pour beaucoup grâce à lui, nous espérions que notre Amicale allait continuer à prospérer. Nous n'avions pas compté avec le mal inexorable qui l'abattit en quelques mois, il a travaillé jusqu'au bout à ce bulletin de 1976 où il rappelait le 4^e Centenaire de la fondation du Collège et qu'il eut la dernière satisfaction d'avoir entre les mains avant d'achever son héroïque combat.

Jean Gravier, comme tous les amis que se pressaient autour de ta maison en ce jeudi de novembre, j'avais les larmes aux yeux ; lorsque mon heure sera venue, je souhaite ardemment te retrouver avec ceux qui me sont chers, si, dans cet infini qui nous cerne, existe une demeure où les justes trouvent leur place.

J. B.

De notre Filiale Parisienne

Son président Gaston Bost nous a envoyé une lettre pleine de sentiments. Il s'associe à notre affliction à l'occasion du décès de Jean Gravier et regrette que les circonstances aient empêché de publier son « papier » où il évoquait à la fois le souvenir de son ami Robert Coq et du docteur Pierre Rousseau qui surent donner tant d'éclat à notre association.

Nous avons reçu en décembre une lettre plutôt désenchantée de Jean Gagnaire ; ils n'étaient que six camarades (Colonel Charropin, Docteur Gauthier, Jean Gagnaire, Madame Chanceaulme, Malescassie et Tardas), le 25 novembre 1976, pour réanimer la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Ils n'étaient que seize, avec les dames, une heure plus tard au Sarladais pour savourer un repas typiquement périgourdin, du tourin à l'ail à la flognarde aux pruneaux.

Tous également émus de la disparition de Jean Gravier nous demandent de transmettre à sa famille le témoignage de toute leur sympathie.

Assemblée générale ordinaire du 17 octobre 1976

L'Assemblée Générale Ordinaire et Statutaire des Anciens Elèves du lycée Henri IV de Bergerac s'est tenue le 17 octobre à 10 h 30, dans la salle d'Anglais vaste mais à peine suffisante pour la nombreuses assistance.

Etaient présents :

Audy, J. Barthe, Béguerie, Boudenot, Bourzac Charles, Brassem Camille et Georges, Brut, Biraud, Breton Christian, Chaigneau, Charrier, Charrière, Communeau, Dupuy, Deschamps Yvon, Desplat, Delpérier André, Eymérie, Forie Foucaud Jean, Gaillard, Giraudel Philippe, Grégoire, Gendre, Joyaux, Labonne, Lavigne, Lacombe Maxime, Limousis, Manet, Marmontet, Marty, Majou, De Meslon, Mérillier, Mauralie, Paris Jean, Promis, Picaud, Ripoché, Rampoldi, Ramadour, Dr René Rousseau, Sarraute, Simbrin, Tauziat, Védrine, Vergnolles, Venencie H., Vincent Pierre, Vachia.

Excusés :

Castanier, Cazenave, Chevalier, Charropin, Robert Devine, Dreuil, Delmas, Filhoulaud, Gagnaire, Garrigue, Laforêt, Malescassier, Ranoux, Michel Rousseau, Villadary Gaston.

Camarades ayant délégué leurs pouvoirs :

Arnaux, Billat, Bocage, Bousquet, Chevalier, Castanier, Chaigneau, Chasagne, Charropin, Chaumard, Coq, Cousset, Deltheil-Cluzeau, Devine Robert, Delmon, Desplat, Dallery, Duc, Dubrœucq, Dreuil, Dumolet, Eymérie, Favereau Georges, Filhoulaud, Foucaud Maurice, Garrigue Henri, Gardeau, Gast, Gonther, Gruvel, Géraud Jean, Gagnaire Jean, Heynard, Huraut, Jaffart Guy, Jaquet Lagrèze, Jaffart Francis, Laffon, Laroumanie, Lefebvre Malescassier, Docteur Mathieu, Mermod, Matignon Jacques, Matignon J.-L., Moreau, Pierre, Lacroix, Laforêt, Lapaquellerie, Lusignan Guy, Jouanel Yves, Lusignan Jean, Narbonne, Regnaud Guy, Regnaud Philippe Royère Jean, Ranoux, Rousseau Bertrand, Régnier, Sarrazac, Sinsout Charles, Talbom, Tamarelle, Trillaud, Verprat Jean, Veillet-Lavallée, Veunac, Villadary Gaston, Voulgres Michel, Tardas.

Le docteur Pierre Dupuy, Président de la fête annuelle, ouvre la séance.

1°) **Exposé Financier.** — Le trésorier Brassem Georges peut déclarer avec le sourire que la situation est bonne, malgré les dépenses faites pour l'entretien de la maison Augières ; il sera donc possible d'accorder un don substantiel aux œuvres de nos établissements.

2°) **Exposé du Docteur René Rousseau.** — Le Président René Rousseau fait observer un moment de silence à la mémoire des camarades disparus dans l'année. Il regrette infiniment que le mauvais état de santé de notre dévoué secrétaire Jean Gravier l'empêche d'être à ses côtés. Du moment que la mutilation du lycée Henri IV est un fait accompli, l'Assemblée aura à se prononcer sur la nouvelle appellation de l'Amicale.

3°) **Rapport Moral.** — Jean Barthe, doyen du Conseil d'Administration, dit toute la peine qu'il a de devoir se substituer à son ancien élève et



très fidèle ami. Il souligne avec quel courage notre secrétaire a tenu à rédiger, à la fin août, ce bulletin qui est uniquement son œuvre ; c'est Jean Gravier qui a pensé à rappeler le 60^e anniversaire de la mort de Mounet-Sully et surtout le 4^e centenaire de la fondation du Collège. Notre doyen se bornera à présenter à l'Assemblée les points dont on a délibéré en réunion du Conseil.

a) **Elections** : Après avoir présenté les excuses des camarades absents, il indique que l'Assemblée doit d'abord élire 4 membres pour remplacer Jean Barthe, régulièrement sortant et trois camarades disparus. Jean Barthe, Michel Rousseau, Maxime Lacombe, Raymond Lavigne sont réélus ou élus à l'unanimité.

b) **Cérémonie de la Flamme** : Jean Barthe indique ensuite que la Filiale Parisienne de notre Association a été agréée pour participer désormais à la cérémonie de la Flamme ; son secrétaire, Jean Gagnaire, nous a fait savoir que cette cérémonie aurait lieu le jeudi 25 novembre et serait suivie d'un repas amical ; des camarades présents en prennent note.

4^o) **Nouvelle appellation.** — On passe ensuite à la question du changement d'appellation.

Jean Barthe présente la question : il y a 3 possibilités.

a) Association amicale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges de Bergerac ; c'est la solution qui paraît la meilleure à notre Filiale Parisienne.

Notre camarade Gravier disait, l'an dernier, son hostilité à une Amicale fleuve qui risque trop de manquer d'âme. D'autre part nous vivons essentiellement grâce au legs Augiéras attribué à l'Amicale de notre vieux Collège qui doit donc continuer de figurer distinctement.

b) Reprendre le vieux titre : Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV qui fut le nôtre jusqu'à ce qu'il devînt Lycée d'Etat ; mais le C. E. S. s'arrêtant désormais à la 3^e, c'est risquer de nous priver de l'élite future.

c) Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran.

C'est à cette 3^e solution que s'est rallié le Conseil après mures réflexions.

Suit un échange de vue mélancolique mais sans passion où Jacques Gaillard fait entendre le point de vue du juriste.

La résolution est adoptée à l'unanimité des 51 présents sur 181 cotisants ; on pourrait ajouter les voix de nombreux camarades ayant délégué leur pouvoir au Bureau. Cette résolution a désormais la valeur d'une décision définitive, le quota du quart statutaire étant dépassé.

Avant la levée de la séance, nos deux anciens Camille Brassem et Eienne Tauziat adressent à leurs cadets quelques paroles pleines d'humour et de sentiment où les vers se mêlent à la prose.

Cérémonie du souvenir : M. Lalande, sous-préfet de Bergerac et Mme Elizondo, directrice du Collège, se joignent au cortège des Anciens Elèves dont M. Manet, maire de Bergerac, pour se rendre au monument commémorant le sacrifice des Anciens de notre Collège morts pour la France ; un temps de recueillement suit le dépôt d'une gerbe par le Docteur René Rousseau.



XLIX^e Banquet du dimanche 17 octobre 1976

78 convives dont de nombreuses dames se sont retrouvés autour de 13 h dans la grande salle du restaurant « La Flambée » :

Audy Edwards et Mme, Jean Barthe et Mme, Béguerie, Biraud Boudenot et Mme, Charles Bourzac et Mme, Brassem Camille, Brassem Georges, Breton Christian, Brut, Calvès, Chaigneau, Charrier et Mme, Communeau, Delpérier et Mme, Duc Fernand et Mme, Dupuy Pierre et Mme, Mme Elizondo, directrice, Eymerie Pierre, Forie, Foucaud Jean, Gaillard Jacques, Gendre, Giraudel Philippe, Gauyou Jean, Mme et leur fils Pierre, Grégoire, Joyaux Jacques, Mlle Korbendau, Labonne, Lalande, s/préfet, Lacombe, Lavigne, Limouzis et Mme, Majou, Manet, Marty, Masmontet, Docteur Mathieu, Mermod, De Meslon et Mme, Moreau, Nouviale, Paris Jean et Mme, Picaud, Promis, Ramadour, Rampoldi, Rapeau (élève), Regnaud Guy, Ripoche, Rousseau René, Rousseau Bertrand, Sarraute et Mme, Simbrin, Tauziac, Vachia, Védrine, Venencie Henri et Mme, Venencie Jacques, Vergnolles, Vincenot et Mme.

Chacun trouve à sa place un menu offert par notre ami Trillaud.

MENU

Tourain Périgourdin — Galantine de dinde en gelée — Civet de lièvre Saint-Hubert — Contre-filet en croûte — Salade — Plateau de fromages — Charlotte aux poires.

VINS : Bergerac rouge — Rosé du Pays — Bordeaux supérieur — Champagne du Président.

On débute par les discours ainsi que l'usage s'en est établi.

DISCOURS DE L'ÉLÈVE RAPEAU

Il remercie, d'abord en son nom et en celui de Mademoiselle Korbendau, les anciens qui les ont invités à participer à leurs agapes. Il a jusqu'à cette année fait ses études secondaires à Henri IV dont il appréciait la paisible atmosphère propice à la camaraderie ; il faut bien se résigner à accepter une concentration nécessaire pour un maximum d'efficacité, mais où l'on n'a plus l'impression de faire corps.

Cependant les jeunes de Maine de Biran comme de Henri IV n'oublieront pas ce qu'ils doivent à leurs anciens ; ils comptent sur eux pour les aider à franchir « ce cap difficile que représente le passage de l'adolescence à la vie d'homme ».

DISCOURS DU PRÉSIDENT RENÉ ROUSSEAU

Il évoque en premier le 4^e centenaire de la fondation du Collège en 1576 par celui qui était alors Henri, roi de Navarre, triste rappel puisque notre Collège est désormais décapité.

Le docteur Rousseau remercie le Sous-Préfet M. Lalande toujours prêt

à nous donner son appui ; il salue ensuite M. Manet, maire de Bergerac qui fit toutes ses études à Henri IV et qui est depuis longtemps membre de notre Conseil d'Administration.

Si, des deux directrices invitées en signe de fraternisation, Madame Elizondo, dont le zèle et l'amabilité ne se sont jamais démenties, est la seule qui ait pu se joindre à nous, il sait que nous pouvons compter également sur Madame la directrice du Lycée Maine de Biran dont il n'entend que des éloges.

Après un mot aimable pour son avisé trésorier Georges Brassem et pour le doyen, Jean Barthe roue de secours dans les temps difficiles, il prend un ton ému pour parler de son secrétaire Jean Gravier qui subit stoïquement de rudes épreuves qui ne l'ont pas empêché de composer un très beau bulletin ; il demande à Madame Gravier de bien vouloir accepter cette manifestation de notre sympathie.

Il répond aux deux élèves en leur affirmant qu'il comprend leurs soucis d'adolescents. Les anciens sont prêts à les aider de leurs conseils, comme à leur offrir dans la peine « une épaule consolatrice ».

C'est enfin avec des accents de profonde amitié qu'il s'adresse au Président de la Fête, le docteur Pierre Dupuy qu'il est bien inutile de présenter. Après sept ans d'internat au Collège Henri IV, il commença sa médecine à Bordeaux, puis à Toulouse jusqu'en 1942 où il doit gagner les chantiers de jeunesse avant de passer dans la clandestinité. En effet, son père, le dévoué médecin de Villamblard, échappe de justesse à la Gestapo et gagne l'Algérie ; ses services lui valurent d'être Sous-Préfet de Corté avant de regagner Villamblard où la fatigue accumulée le terrasse en 1955.

Pierre Dupuy, installé à Bordeaux en 1947 a hérité du dynamisme paternel. D'abord Président de la Fédération des syndicats médicaux de la Gironde, il cumule maintenant les fonctions de Secrétaire Général de la Fédération Générale et de Président des syndicats médicaux de la Région Aquitaine.

Le docteur Rousseau conclut en levant son verre à la prospérité de l'Amicale et en souhaitant à tous « Bon appétit ».

DISCOURS DU DOCTEUR PIERRE DUPUY

Quand, au début de l'été, vous m'avez informé, mon cher ami, que l'honneur de présider cette journée m'avait été réservé, mon premier sentiment fut, je vous l'avoue, d'étonnement et de perplexité.

En effet, quels que fussent les mérites que je veux bien me reconnaître, je n'en trouvais aucun qui satisfasse à une telle responsabilité.

Depuis des décennies que j'assiste avec fidélité à nos agapes annuelles, je n'ai vu, à la place que j'occupe aujourd'hui, que soldats de haut grade et de grande vertu, hommes politiques éminents, grands commis de l'Etat ou hauts fonctionnaires.

Alors pourquoi moi ? Bien sûr, j'assume comme vous l'avez dit, quelques responsabilités au sein de nos organisations syndicales ou ordinaires. Mais celles-ci, assez confidentielles, n'ont pas l'audience qu'ont les grandes centrales professionnelles, et sont suspectes, bien à tort, d'ésotérisme et de corporatisme. On nous voit peu aux « étranges luccarnes » et les « mass media » nous ignorent.

Donc, j'ai eu la faiblesse de penser que, tout simplement faisant une pause dans la série des personnalités qui se sont succédées ici même, vous avez voulu, vous et votre Conseil d'Administration, célébrer aujourd'hui l'amitié qui nous unit depuis presque un demi-siècle.

Paraphrasant Montaigne, mon voisin bordelais parlant de votre voisin sarladais La Boétie, je dirai qu'en définitive, si je suis ici aujourd'hui, « C'est parce que c'était vous, c'est parce que c'était moi ».

Mesdames, Messieurs,

Ces jours-ci en même temps que la date de notre Assemblée Générale m'était communiquée, il m'a été rappelé que je devais rédiger et prononcer le discours d'usage, ce qui m'amena à réfléchir sur le thème qui devait l'inspirer.

A notre époque, et tout particulièrement ces temps-ci, nos espoirs, nos craintes, notre énergie, sont tournés vers l'avenir. J'avoue que mon premier mouvement eut été de me projeter vers cet avenir, si mon esprit, m'obligeant à faire une pause dans la vie agitée qui est la mienne, ne m'avait impérativement invité à me pencher sur mon passé.

Pagnol, au soir de sa vie, disait mélancoliquement : « En vieillissant, on perd la mémoire, mais on garde les souvenirs ». Je dois vieillir assurément plus que je ne l'imaginai car surprise heureuse, et malheureuse, me recueillant sur ma jeunesse toute bergeracoise, les souvenirs me sont revenus en foule. Aussi si vous le permettez, je laisserai mon cœur et ma pensée vagabonder au gré de leur fantaisie, dans les jardins heureux d'autrefois. Evoquons donc ensemble le passé, notre passé de collégien.

« Objets inanimés, avez donc une âme... »

a dit le poète.

Collège ô mon vieux collège, ton âme à toi fut celle de tous ceux et de toutes celles qui depuis que tu existes ont vécu dans tes murs : élèves, professeurs, concierges et balayeurs ; c'est à travers eux que tu nous es éternellement cher. Aussi je voudrais, nous le leur devons bien, faire revivre un instant en évoquant leur mémoire, quelques uns de ceux qui jadis nous ont pris en mains, nous ont façonnés pour faire, des enfants que nous étions, des adolescents prêts à se lancer dans la conquête de la vie.

La plupart d'entre eux ont rejoint le royaume des ombres. Ils se croient oubliés, et pourtant, ils vivent encore intensément au fond de nos mémoires et de nos cœurs.

Mesdames, Messieurs,

Comme l'a dit le Président, je suis entré en sixième en 1931.

Je me souviens encore avec terreur, de ma première soirée de pensionnaire, dans l'étude de M. Cazeneuve.

Quittant pour la première fois, la chaleur familiale, je crois bien que j'ai pleuré ce soir là, toutes les larmes de mon corps.

M. Cazeneuve, respecté et craint, à la démarche saccadée, était particulièrement adroit pour décrocher à coup de balles de tennis, les fleurs de magnolias de la cour des petits. Il surveillait les sixièmes et les cinquièmes. Plus tard en gravissant les années, nous passâmes dans l'étude de M. Delanne, jambes torses, cheveux frisés et visage d'aventurier, c'était le partenaire habituel de nos parties de pelote.

Plus tard encore, ce fut M. Pucheu qui nous prit en charge, dans l'étude des grands. Son autorité n'était jamais contestée. Il dissimulait sous son sourire ironique et ses réflexions caustiques, la grande affection qu'il nous portait.

Nous eûmes aussi M. Augeyrolle au profil de castillan qu'il accentuait par le port d'un chapeau cordouan. On le surnommait le « gauchon » bien sûr.

J'ai connu trois Principaux, « trois pépins ». Le premier, M. Egenberger, grand, sévère, plein d'autorité, redouté, le plus brave homme au demeurant.

Le deuxième, M. Prost jouait les Arlésiennes. Nous le connûmes peu.

Enfin le troisième, M. Beissac surnommé « Von Crachotte » à cause d'une élocution très particulière.

J'eus le même surveillant général, « le Top », durant toutes mes études secondaires ; c'était le bonhomme, l'homme bon, le doux, l'indulgent M. Chatagné. Corpulent, chauve, l'œil pétillant et affectueux derrière ses lunettes, il parcourait lourdement les couloirs d'un pas lent et balancé. Il portait toujours des chaussures craquantes, et annonçait son arrivée en se mouchant d'une façon tellement tonitruante qu'on l'entendait d'un bout du collège à l'autre. Cher M. Chatagné, comme on vous a aimé !...

Et puis, les professeurs : M. Lafon, professeur de français et d'allemand, dont la barbe assyrienne faisait notre admiration. Lecteur passionné et passionnant, il prenait encore plus de plaisir à nous conter le « Livre de la Jungle » que nous à l'écouter.

M. Ducerré, à la calvitie distinguée, élégant Brummel enseignant l'anglais, on le surnommait « le canard ». La seule peine qu'il nous fit, fut de mourir subitement pendant l'année scolaire. Nous en fûmes profondément affligés. Il fut remplacé par M. Mériquet, qui se disait de « Mazamet ». Il prononçait l'anglais avec l'accent de son pays. Nous aussi bien sûr. Ceci me valut au baccalauréat une réflexion narquoise de l'examineur, qui ironisa sur ma surprenante prononciation.

M. Gaborit, latino-helléniste, personnage haut en couleur, tonitruant, scandait les vers latins et grecs avec une conviction qui nous laissait pantois

M. Lamiday, amidonné, aussi raide physiquement qu'intellectuellement, enseignait les mathématiques, et à l'occasion la physique.

L'autre professeur de mathématiques, M. Ducos, avait en charge les « terminales » comme on dit aujourd'hui. Il était intelligent, astucieux, ne préparait jamais ses cours, mais retombait toujours sur ses pieds. On le surnommait « l'acrobate ».

En sciences naturelles nous avons M. Martin, « Tintin » comme nous l'appelions. Il était tout rond, blond au teint clair, qu'une existence épicurienne avait fait virer au rouge brique ! Remarquable pédagogue, il répugnait à donner des mauvaises notes. Aussi aux compositions, le dernier de la classe n'avait jamais moins de quatorze !

M. Volle, le philosophe, éthéré, transparent, au visage ascétique et à la voix haut perchée, était, lointain disciple d'Aristote, passionné de logique formelle. Il vivait en même temps avec nous et hors de nous, mais ne se mettait jamais hors de lui, quelles que fussent les circonstances. C'était aussi un helléniste remarquable.

La gymnastique, c'était, pardonnez-moi cette familiarité, notre vieux copain Minot, volontairement commun, un peu communiste. Une figure hors du commun.

Enfin, reliant brutalement le passé au présent, je voudrais dire à M. Barthe, l'affectueux respect et la profonde estime que lui portent des générations d'élèves.

Mais était-il nécessaire de lui rappeler ce qu'il sait depuis toujours ? Des années passées près de lui, j'ai gardé pour la vie, le goût de l'histoire et aussi disons-le, de la petite histoire, qu'il en soit remercié !

Je ne voudrais pas en terminer avec les souvenirs sans évoquer aussi là mémoire des humbles, des sans grades qui veillaient sur ce que je n'ose appeler notre confort, car le confort n'était pas la règle au collège, mais sur notre vie matérielle.

Marguerite, dite Margot, grande femme un peu chevaline qu'on aurait cru sortie tout droit d'un tableau de Toulouse Lautrec. Elle servait au réfectoire, faisait les lits et le ménage des dortoirs. Brave femme qui nous aimait comme ses enfants !

Madame Palud « La mère Palud », tapie au fond de son infirmerie, nous paraissait très vieille, aussi vieille que notre collègue. Le soir, à la sortie du réfectoire, elle réservait à quelques privilégiés dont j'étais, une tasse de tilleul, le meilleur tilleul que j'ai jamais bu !

L'autre mère, c'était la concierge, Madame Blondy. Elle nous vendait pour cinq sous, chaque matin le croissant qui améliorait l'ordinaire, oh ! combien ordinaire, que nous servait l'économe, oh ! combien économe. Madame Blondy telle une marionnette bien réglée, rythmait notre vie en sonnant la cloche suspendue dans la cour d'honneur. Elle n'y manquait

jamais sauf le matin ou elle était remplacée pour le réveil par un brave vieux grognard chenu, aux grandes moustaches blanches, qui fumait éternellement une vieille bouffarde à moitié brûlée. Il s'appelait Joseph, je crois. Il avait un ami « Michel Morin » du collège, célibataire ronchon, d'autant plus ronchon que chacun de nous s'ingéniait à le taquiner. Il était long, maigre, avec des jambes d'échassier, et une petite barbe à l'impériale. Lorsqu'il était à bout de patience, il nous poursuivait en courant, les genoux haut levés, l'invective à la bouche. Il n'aurait pas fait de mal à une mouche. Son nom est oublié, son surnom « Bishop Hato ».

Mes chers amis,

Je vous disais, il y a un instant, que j'avais été admis en sixième en 1931. Pendant sept ans, le collège fut donc ma résidence secondaire, peut-être même ma résidence principale, puisque j'y vécus en pensionnaire. Les débuts furent difficiles. Il faisait froid, très froid, dans le grand dortoir ou un unique poêle, éteint aussitôt qu'allumé, nous donnait l'illusion de la chaleur. Les levers à six heures en plein hiver, sans feu, étaient durs pour l'enfant de dix ans que j'étais. L'eau était parfois gelée dans les lavabos. Nous avions froid aussi dans les cours de récréation, où, pour nous réchauffer, nous nous pressions les uns contre les autres tel un essaim d'abeilles grises.

Les passions politiques étaient vives dans le bergeracois, et les luttes que menait mon père avaient leur prolongement jusque dans le collège. Les quolibets furent souvent mon lot.

Et pourtant, vous avouerais-je que loin d'en garder la moindre amertume, mon cœur est rempli d'attendrissement à l'évocation de mon adolescence périgorde « petrocorigienne » comme disait M. Gaborit. « L'homme ne guérit jamais de sa jeunesse » a écrit Léon-Paul Fargues. Je reste pour ma part chroniquement malade de cette jeunesse. Je puis vous affirmer, en déjà vieux clinicien, que vous tous ici êtes atteints de la même affection. Et comme les rhumatismes hélas, cette maladie chronique s'aggrave avec l'âge. C'est ce qui explique que nous ne manquons jamais de nous réunir chaque année, dans ces retrouvailles fraternelles que nous espérons curatives.

Mesdames, Messieurs,

En 1937, l'Hôtel de Londres recevait les Anciens du collège pour son banquet annuel. Le jeune élève de philosophie que j'étais alors prononça, tout tremblant, le discours d'usage. Quarante ans plus tard à quelques mois près, me voici à nouveau à l'honneur mais hélas je mesure à la place que j'occupe aujourd'hui, combien la fuite du temps peut être cruelle. Quarante ans ! C'était déjà le Docteur Pierre Rousseau qui présidait notre association, et je crois bien qu'à l'époque c'est à lui que j'ai dû de représenter mes camarades à ce repas. En effet un solide lien affectif nous unissait, lui et moi, depuis le jour ou quelques années

auparavant, il m'avait, lors d'une intervention chirurgicale banale maintenant, mais pleine d'aléas dans cette période d'avant-guerre, sauvé la vie. J'étais resté en clinique plusieurs semaines sous sa protection, et celle de René et Michel, ses fils en fin d'études. Je me souviens de leurs visages souriants, mais que je devinais anxieux, lors des examens quotidiens auxquels j'étais soumis.

De ce jour était né entre le chirurgien, auquel mon père, en lui confiant ma vie, avait donné la plus grande preuve de confiance qu'on puisse donner, et le petit potache que j'étais, un profond sentiment d'affection. Plus tard au début de mes études médicales, il fut le premier à me permettre de l'assister lors d'interventions chirurgicales. Il n'était pas seulement un chirurgien de grande qualité. Il connaissait la médecine mieux que quiconque et je me souviendrai toujours du soutien qu'il m'apporta, une nuit dans un hameau perdu du canton de Villamblard, en venant examiner avec moi une malade trop difficile pour ma jeune expérience.

La tendresse, la douceur qu'il manifesta envers la patiente, l'examen minutieux auquel il se livra et qui lui donna la clef du problème, la délicatesse avec laquelle, ménageant ma susceptibilité, il se retira un moment avec moi avant de livrer le diagnostic que « nous » avions établi, me furent une leçon que je n'ai jamais oubliée.

La vie nous avait ensuite éloigné l'un de l'autre, mais il me témoigna toujours, lors de nos trop rares rencontres, son attachement et son intérêt.

Mesdames, Messieurs,

A une époque où on critique, avec raison me semble-t-il, l'orientation trop précoce des enfants vers telle ou telle discipline, orientation qui ne tient pas compte des transformations physiologiques des pubertés plus ou moins tardives, et par conséquent du mûrissement intellectuel différent de chaque adolescent, je serais mal venu de trop insister à mon tour sur ce point, puisque, dès ma naissance, il fut convenu, sans même me demander mon avis, que je serai médecin. Quelle orientation précoce ! Dès lors jamais plus le problème de ma carrière ne fut discuté.

La médecine était alors un art, l'art médical. Il était donc admis que tout futur médecin, fils spirituel d'Esculape et disciple d'Hippocrate, devait, pour se préparer à ses études, prendre ce que l'on considérait alors comme la « voie royale », c'est-à-dire s'orienter vers les études classiques : latin, grec et philosophie, fortement assaisonnées de mathématiques, de physique et de chimie. Ce que je fis.

Il paraît qu'aujourd'hui, la culture classique, les humanités comme on disait, ne servent plus à grand chose. J'ai appris naguère que le dernier professeur enseignant le grec en Dordogne, venait de quitter le département. Il n'y aura jamais plus de périgourdin helléniste. Je suis donc une espèce de diplodocus des temps modernes en voie de disparition.

La médecine est maintenant une science, la science médicale. La voie royale est jalonnée désormais par la physique, la chimie et les mathématiques. Était-il fondamental que la sélection des futurs médecins se fasse uniquement sur des sciences fondamentales ?

Le professeur Porte a dit de la consultation, acte noble de notre profession « c'est un colloque singulier où se rencontrent une confiance et une conscience ».

Cette définition, vieille de plus de trente ans, est toujours, et plus encore qu'autrefois, d'actualité.

La psycho-somatique, c'est-à-dire la projection physique des problèmes psychologiques des malades est en plein développement. Le médecin doit découvrir de plus en plus à travers les maladies organiques, les raisons affectives, psychologiques, familiales, sociales, écologiques mêmes qui les ont déclenché.

Une infime partie des étudiants d'aujourd'hui s'orientera vers la recherche fondamentale, et devra bien sûr posséder un solide bagage scientifique. Mais les autres, tous les autres, les médecins, les chirurgiens, les psychiatres, ceux du « colloque singulier » qui se pencheront sur l'homme souffrant, qu'ont-ils à faire de tout ce fatras extra-médical sur lequel ils auront été sélectionnés ?

Le manichéisme, en ce domaine comme dans d'autres, qui veut que seule la science doive ouvrir à l'homme les portes de la vie, est inquiétant pour l'humanité future.

La science médicale y gagnera peut-être, mais les malades et la médecine y laisseront une partie de leur âme.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le sentiment d'avoir été peut-être un peu trop prolix. Vous ne m'en voudrez pas j'espère d'avoir retardé votre repas. Mais pouvais-je être plus bref alors que l'occasion m'était donnée de faire revenir un instant parmi-nous, ceux que notre jeunesse a aimé et que notre presque vieillesse révère !

Je lève donc mon verre à leur souvenir, à vous tous et à la pérennité de notre association.

De vifs applaudissements ont salué les orateurs. Puis les convives se mirent résolument à cette tâche importante de savourer un bon repas, narguant la bruine qui tombait sans arrêt. Ils ne se séparèrent que vers 17 heures, avec des adieux plus gais chez ceux du second âge, plus mélancoliques chez les vétérans.



DISCOURS DE M. ANDRÉ DELPÉRIER

A la demande d'un certain nombre de camarades, nous publions in extenso le texte du discours d'André Delpérier prononcé au banquet 1975

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Un absent a toujours tort, surtout lorsqu'il est membre du bureau de notre association et qu'il arrive trop tard à une réunion, car notre Président, malin comme vous le savez, en a profité pour me confier le soin d'essayer de vous distraire. Mais il oubliait que mon retard avait une cause bien légitime : je tenais l'audience de notre Tribunal de Commerce. C'est donc de ce dernier que je vais vous entretenir, non pour vous amuser, mais pour vous documenter.

D'abord, qu'est-ce que c'est que cette juridiction consulaire qui paraît, à certains, anachronique.

Elle est fort ancienne, elle existe depuis le 12^e siècle, sous la forme d'arbitres élus mais c'est le roi Charles IX qui, sur le rapport du Chancelier Michel de l'Hopital, institua officiellement par son édit de 1564 les juges consuls.

Vous savez tous que l'administration ne se trompe jamais et pourtant ! Portant toque, robe et rabat comme les autres juges du premier degré, les juges consulaires s'en distinguent en ayant une ceinture noire, car, par omission, ils n'ont pas été relevés du deuil de Louis XIV.

Maintenant, je reviens au Tribunal de Commerce de Bergerac. Il a été créé en même temps que ceux de Périgueux et de Sarlat, par décret de Louis XVI, en date du 28 décembre 1770 et son premier président se nommait Jean-Jacques Eyma. Il a siégé successivement Grand-Rue, rue Saint-Esprit, rue Neuve-d'Argenson et, enfin, dans le Palais de Justice, construit sous le second empire, à l'emplacement du Couvent des Carmes.

Actuellement, cette juridiction comprend : un Président, 4 juges titulaires et 3 suppléants, élus par les délégués consulaires et les membres anciens et en exercice des tribunaux et des chambres de commerce.

Vous vous demandez comment ces gens n'ayant, pour la plupart, aucune formation juridique approfondie, peuvent prendre des décisions valables. Pourtant cela fonctionne convenablement et bien rares sont leurs jugements modifiés en appel ; il suffit qu'un seul des juges, issu d'une école commerciale ou d'une faculté de droit, ou bien encore par la pratique, connaisse l'application de la législation commerciale et qu'il renseigne ses collègues.

Bien mieux, la procédure commerciale, simplifiée par eux depuis un siècle, a pu servir de modèle lorsque la chancellerie a modifié, il y a deux ans, les règles de procédure devant les tribunaux de droit commun.

De même, la procédure de recouvrement rapide des petites créances commerciales a été étendue aux créances civiles.

Il faut également indiquer que le greffier en chef fait également partie du tribunal et qu'il assure la continuité lorsque la présidence change de titulaire. Par exemple, il n'y a eu que sept greffiers à Bergerac de 1791 à ce jour.

Cette juridiction est une juridiction d'exception et sa compétence a été limitée par le Code de Commerce de 1807, à des contestations non seulement entre commerçants ou associés mais encore à celles relatives à tous les actes de commerce. Vous en faites un, par exemple, lorsque, achetant une auto à crédit pour vous promener, vous acceptez des lettres de change, des traites comme on les nomme communément. Et cette compétence s'étend aux transports terrestres, maritimes ou aériens, aux assurances, aux banques, à la construction, et à bien d'autres activités.

Je ne dois pas oublier de vous indiquer que cette juridiction a, selon l'article 635 du Code de Commerce, vocation à connaître des faillites. Personnellement, j'hésite toujours à appliquer à une gestion malheureuse cette sanction qui, je le reconnais, est pourtant nécessaire. Il est équitable, en effet, que tous les créanciers soient payés dans la même proportion, sous la surveillance du juge commissaire et du syndic et il est déplorable que le privilège des salariés pour leurs créances ait été étendu à d'autres dettes commerciales, que leur origine soit fiscale ou sociale. On maintient ainsi en survie des entreprises qui font aux autres une concurrence déloyale avec les capitaux qu'ils doivent. Car, nous, Français, sommes passionnément attachés à l'égalité comme à la liberté et pourtant nous devons appliquer ces lois, même si nous les trouvons injustes.

Ces juges consulaires consacrent leur temps de loisirs à aider leur Président, ce n'est parfois pas sans risques. Il me souvient d'un jour où un coup de téléphone du Parquet m'avait recommandé de ne pas sortir car, armé de son fusil de chasse, et proférant des menaces, un forain mis en faillite ce jour-là, parcourait la ville. Ce pauvre garçon avait la mauvaise habitude de vouloir contribuer à la solution de la crise viticole par la consommation personnelle, au lieu de payer ses dettes. A sa sortie de prison, il est venu en pleurant me prier de l'excuser et de lui pardonner.

Je passe aussi sur certaines lettres d'auteurs peu courageux. Que dire aussi du tourment de ces juges lorsqu'ils doivent donner tort à un de leurs amis.

Les justiciables trouvent, évidemment, onéreuse la procédure commerciale ; c'est évidemment choquant car, bien entendu, les juges ne sont pas rémunérés. Seulement, si les frais de greffe sont légers, il n'en est pas de même des taxes, comme par exemple la taxe parafiscale créée lors de la suppression des offices d'avoués, bien que le ministère de ceux-ci n'ait jamais été indispensable devant notre juridiction consulaire.

Je ne voudrais pas vous ennuyer longtemps mais j'ai voulu vous faire connaître, sommairement, quelle est cette fonction de juge, ce que nous faisons, pourquoi et comment nous le faisons.

« Lex injusta non obligat » ; c'est vrai mais nous n'avons pas le droit d'appliquer ce précepte. Peut-être que, si notre tribunal fonctionne sans problème majeur, cela est dû aux leçons que ses membres reçurent autrefois au vieux collège de la rue Lakanal, au patriotisme de M. Garde, au romantisme de M. Galland, au classicisme de M. Junca, à la rigueur de M. Séquestre, au scepticisme souriant de Paul Petit, aux objurgations de M. Abadie et de M. Brousse.

Nous les anciens, nous leur devons notre formation, nous avons servi selon les préceptes que nous avons reçus d'eux, nous passons le flambeau aux jeunes : à eux de le maintenir.

André DELPÉRIER.



L'ACTION DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. — Séance du Conseil du vendredi 19 février.

Tous les membres du Conseil sont présents, sauf Christian de Meslon, Michel Rousseau et Albert Védrine excusés.

1) Le président demande d'abord aux membres du Conseil de désigner un nouveau secrétaire.

Le doyen Jean Barthe, explique qu'il est urgent de procéder à cette désignation, il a bien voulu assurer l'intérim et restera prêt à aider le camarade désigné, mais il est indispensable de choisir quelqu'un d'assez jeune pour assurer une continuité que lui-même ne peut plus garantir.

Après bien des hésitations, Raymond Lavigne se décide à accepter le poste pour lequel il est nommé à l'unanimité.

La rédaction du Bulletin sera assurée par une commission formée du secrétaire, de Jean Barthe et d'André Delpérier.

2) Jean Barthe explique ensuite les démarches accomplies pour le changement d'appellation ; visite à M. Lalande et lettre officielle à la Sous-Préfecture. Dans sa réponse, M. Lalande nous a fourni le détail des nombreuses pièces à fournir au ministère.

M. Manet offre l'aide du Secrétariat de la Mairie.

3) Georges Brassem déclare avoir envoyé 800 F à chacune des deux directrices pour leurs œuvres post-scolaires. Elles ont envoyé toutes les deux au Président des lettres de remerciement.

4) Le président parle ensuite de la future Assemblée Générale ; on est d'accord pour le dimanche 16 octobre.

Suit un échange de vues pour la future présidence de la journée.

II. — Le Bureau s'est par la suite réuni plusieurs fois à l'occasion du changement d'appellation et l'affaire semble maintenant approcher de sa conclusion.

Le Collège il y a 60 ans...

L'année 1916-1917 fut la dernière où le Collège trouva refuge dans la Mairie de Bergerac. Les pensionnaires y trouvaient leur compte car si leur confort était plus que réduit, ils restaient davantage en contact avec le monde extérieur côté cour comme côté jardin et surtout lorsqu'après le repas de midi ils allaient s'ébattre au foirail, point de départ d'un petit train vers la poudrerie si rapidement mise en action.

Les élèves de rhétorique étaient les mieux lotis car il se carraient orgueilleusement dans la salle du Conseil municipal ; le rédacteur de ces lignes se souvient en particulier de ces classes de grec où notre maître Paul Petit délaissant tout ton déclamatoire se montrait beaucoup plus près de nous sans pouvoir toujours résister à l'envie de nous manifester ses qualités sportives.

La distribution des prix eut lieu le 17 juillet à 14 h sous la présidence du sous-préfet M. Daffas. Dans son discours M. Peyrot, professeur de philosophie parla de la nécessité de l'éducation des nations pour que se réalise un jour le rêve généreux du président Wilson de façon à éviter le renouvellement de semblables tueries. M. Daffas évoqua longuement à son tour le rôle éducateur de la 3^e République et proclama sa foi dans la victoire des alliés.

Ce fut la dernière cérémonie où figura M. Vieussens, principal apprécié de tous, qui venait d'être nommé proviseur à Rodez.

La rentrée d'octobre 1917 se fit donc à nouveau au Collège Lakanal où pendant 3 ans avait fonctionné un hôpital militaire.

La cohorte des vieux maîtres encore au complet, du professeur de la septième M. Cambos jusqu'au philosophe Peyrot et au mathématicien Sequestre, éprouva une certaine satisfaction à réintégrer leurs locaux familiers mais pour les élèves les réactions furent beaucoup plus mitigées en particulier pour les pensionnaires. S'ils eurent à faire à un surveillant Général M. Brousse, débonnaire malgré ses moustaches agressives, et trop heureux d'être libéré des obligations militaires ils trouvèrent un nouveau principal humain mais très strict sur le règlement. M. Abadie, bigourdan et physicien avait beaucoup d'allure lorsqu'il redressait sa haute taille et vous fixait d'un œil sévère en agitant sa barbiche. Il sut faire régner rapidement une austère discipline même chez les futurs appelés de la classe 19 qui partirent en mars 1918.

A signaler cependant, pour donner une note plus aimable, la présence d'un double élément féminin : chez les professeurs, Mlle Blanche Roques pour l'histoire et Mlle Weiss pour la physique, tandis que deux jeunes filles furent acceptées dans nos classes : Mlle Venencie, future Madame Gruvel, en mathématiques élémentaires et Mlle Frouin, future doctoresse en philosophie.

Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'il y eut des classes terminales au Collège de jeunes filles ; si ce fut l'occasion de quelques flirts innocents, il arriva que certains parents, exagérément rigoristes, aient retiré leurs enfants du Collège au niveau de la philosophie pour leur éviter toute tentation préjudiciable à leur équilibre moral.



AU RENDEZ-VOUS DES SOUVENIRS

Pour Michel Mouline ; Lucien Lallé est directeur de l'école de Gardonne, son frère est à Monbazillac. Voici l'adresse de Gontier Bernard : Ingénieur Commercial, Direction Gaz de France, 5, rue Aristide-Briand, 94240 L Hay les Roses. Sicard, professeur agrégé d'espagnol, figure sur l'annuaire des Lycées. Mais aucun des trois ne font partie de notre Amicale.

Pour Lacombe Maxime, rien au sujet de Paul Reynard.



LE COIN DES JEUNES

Ceux de la promotion 75-76 qui désirent recevoir le Bulletin n'ont qu'à faire leur demande au Secrétariat.

Les Anciens qui se trouvent en connaître sont priés de le leur faire savoir.



Le Coin des Poètes, est cette année, mis de côté dans ce bulletin volontairement austère.

NÉCROLOGIE

Camarades décédés en 1976-1977

AUGEREAU Louis
COLLET Roger
DUBRAC Louis
DURAND Pierre-René
GARRIGUE Henri-Bernard
GRAVIER Jean
JOUANEL Yves
MATIGNON Jacques
VERDIER Gilbert
VERPRAT Jean

N. B. : Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat lorsqu'ils apprennent la mort de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	MATTER Paul (1872-1959)
BOUCHER Charles (1880-1971)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIN Henri (1889-1969)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NADAUD Pierre (1888-1944)
COQ Robert (1896-1973)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
DUBRAC Louis (1892-1977)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FABRE Albert (1879-1955)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FLOURET Marcel (1892-1971)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
FOURNIER Charles (1892-1955)	VERGNIOL André (1893-1965)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1977 (N° 1043)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
— A TROIS CENTS EXEMPLAIRES —
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
